

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/05/2020

Nombre de membres afférent au Conseil Municipal : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 Mai 2020

Etaient présents : Mrs Philippe FOURNIÉ, Philippe BRUZON, Christian DUSSEAU, Axel GROMER, Fatah SALMI, Jean-Louis SPESSATO, Mmes Valérie BELLOC, Corine CUCCAROLO, Roseline FOUCHÉ, Maryse SOULIGNAC, Jennifer ULMANN.

Madame Maryse SOULIGNAC a été élue secrétaire de séance.

L'An Deux Mille Vingt et le Vingt Cinq du mois de Mai à 21h00, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-AIGNAN régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe FOURNIÉ, Maire.

ORDRE DU JOUR : (Voir convocation)

+ 1- Installation du nouveau conseil municipal :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BENCE, maire qui procède à l'installation du nouveau conseil municipal. Il déclare les membres du conseil municipal cités-ci-dessus installés dans leurs fonctions.

+ 2- Élection du Maire :

Mr Christian DUSSEAU a pris la présidence de l'assemblée et a procédé à l'appel des membres présents, soit onze conseillers. Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire.

Mr Philippe FOURNIÉ a été élu maire au premier tour de scrutin (voir Procès-verbal).

+ 3- Détermination du nombre des Adjoints :

Monsieur le Maire rappelle qu'à la suite des élections municipales du 15 Mars 2020, le Conseil Municipal nouvellement élu a décidé que le nombre d'adjoints serait de trois à compter du 25 Mai 2020.

+ 4- Election des Adjoints :

Sous la présidence du Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des trois adjoints (voir Procès-verbal).

Mme Roseline FOUCHÉ a été élue 1^{ère} adjointe au premier tour de scrutin.

Mr Christian DUSSEAU a été élu 2^{ème} adjoint au premier tour de scrutin.

Mr Jean-Louis SPESSATO a été élu 3^{ème} adjoint au premier tour de scrutin.

5- Élection des délégués :

➤ Délégués au Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn-et-Garonne

Monsieur le Maire expose que suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient d'élire les représentants de la commune au Comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn-et-Garonne, auquel elle est adhérente.

Après en avoir délibéré et sur proposition du Maire, le Conseil municipal a élu :

- ❖ Un délégué titulaire : Mr FOURNIÉ Philippe
- ❖ Un délégué suppléant : Mr DUSSEAU Christian

➤ Délégués au Comité du Syndicat Mixte Eaux Confluences

Monsieur le Maire expose que suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient d'élire les représentants de la commune au Comité du Syndicat Mixte Eaux Confluences, auquel elle est adhérente.

Après en avoir délibéré et sur proposition du Maire, le Conseil municipal a élu :

- ❖ Un délégué titulaire : Mr FOURNIÉ Philippe
- ❖ Un délégué suppléant : Mr SPESSATO Jean-Louis

➤ Référent auprès de Tarn-et-Garonne Numérique

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Syndicat Mixte Tarn-et-Garonne Numérique et la société Altitude Infrastructure ont convenu d'une délégation de service public pour raccorder tous les foyers, entreprises et sites publics du département à la fibre optique.

Pour faciliter la coordination locale, le syndicat souhaite que le Conseil Municipal désigne un référent.

Monsieur le Maire rappelle qu'à la suite des élections municipales du 15 Mars 2020, il convient de désigner un nouveau référent et il propose la candidature de Mme Roseline FOUCHÉ pour être référente auprès de Tarn-et-Garonne Numérique.

Après en avoir délibéré et sur proposition du Maire, le Conseil municipal a élu :

- ❖ Référente : Mme FOUCHÉ Roseline

(Les délibérations correspondantes sont annexées au présent compte-rendu)

6- Participation aux frais de transports scolaires pour l'année 2020/2021

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal qu'il convient de se prononcer sur la prise en charge par la commune de la participation aux familles aux frais de transports scolaires. Les années précédentes, la participation était de 90 € et elle passe à 45 € à partir de la rentrée 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

-  Décide que la commune continuera comme par le passé de prendre en charge la participation des familles aux frais de transports scolaires et que cette

délibération sera pérenne tous les ans quel que soit le montant de la participation.

- ✚ Décide que cette situation restera valable jusqu'à nouvelle décision modificative du Conseil Municipal.
(La délibération correspondante est annexée au présent compte-rendu)

✚ 7- Réflexion sur les différents projets d'investissement pour le budget 2020 et leurs financements

Monsieur le Maire rappelle que la situation sanitaire suite à la pandémie du Covid 19 n'a pas permis de se réunir pour évoquer les différents projets d'investissement.

Il énumère plusieurs projets d'investissements souhaités par les conseillers municipaux :

- Pôle ludique et sportif
- Remise en état de l'ancien local des chasseurs
- Aménagement des voies de circulation
- Installation d'une machine à pain

Les conseillers municipaux souhaitent développer, en priorité, le pôle ludique et sportif prévu à côté du stade de football. Ce pôle comprendra des jeux pour plusieurs tranches d'âge, et une réhabilitation du stade de football sera effectuée pour pouvoir de nouveau utiliser celui-ci.

Des devis vont être demandés pour être présentés lors du prochain conseil municipal.

Un rendez-vous est fixé au mercredi 27 mai à 20 heures pour tous les conseillers pour étudier sur place les différentes possibilités d'aménagement de ce pôle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.